



L'Agence des aires marines protégées

- Un établissement public récente (loi du 14 avril 2006)
- Financé par le ministère de l'environnement
- 3 missions principales :
 - ✓ **Appui aux politiques publiques** concernant la création et la gestion des aires marines protégées (France métropolitaine, DOM-COM, Haute mer)
 - ✓ **Coordination des moyens** humains et financiers dédiés à la gestion des parcs naturels marins (ex : Iroise) et autres AMP
 - ✓ **Fédérer et aider** les gestionnaires d'AMP



www.aires-marines.fr



L'Agence des aires marines protégées

Mise en place d'AMP : désignation Natura 2000

- ✓ Organisation des réunions scientifiques par façade en lien avec le MNHN : Avril/juin 2007
- ✓ Préparation de la circulaire désignation novembre 2007 : liste des sites, habitats et espèces concernés, référentiels cartographiques, argumentaire
- ✓ Propositions de méthode de concertation
- ✓ Participation aux informations et réunions locales, régionales, nationales ou européennes : fourniture des argumentaires scientifiques et articulation avec la stratégie AMP et analyses stratégiques régionales
- ✓ Mise à disposition de moyens
- ✓ Réalisation ou corrections de cartes (consultation, transmission, désignation) et mise en cohérence
- ✓ Renseignement des FSD
- ✓ Organisation des campagnes complémentaires : à définir



L'Agence des aires marines protégées

Mise en place d'AMP : gestion des sites Natura 2000

- ✓ **Référent technique** auprès du Ministère : propositions méthodologiques et assistance – montage LIFE Cap Natura, référentiels technico-économiques (pêche, cultures marines, loisirs et sports nautiques), guide méthodologiques docob (avec ATEN)
- ✓ **Assistance** des services au niveau des façades : antennes
- ✓ **Opérateur ou co-opérateur**
- ✓ **Approche intégrée** : dans le cadre des missions de création de PNM ou des PNM (y compris financement) et des analyses régionales (plus ou moins réussi)
- ✓ **Connaissance** : Appels d'offre européen pour l'état des lieux DHFF, à venir DO, campagne tête de canyons Méditerranée, maîtrise d'œuvre technique SINP mer
- ✓ **Opérations expérimentales** de gestion
- ✓ **Suivi** : Tableau de bord Aires marines protégées, dont N2000
- ✓ **Intégration dans d'autres politiques structurantes** : DSMM et conventions OSPAR/Barcelone par exemple
- ✓ **Formation** : participation au dispositif (ATEN, IFORE, CNFPT...)
- ✓ **Communication** : participation au dispositif (aire marine, projet LIFE)



L'Agence des aires marines protégées

Mise en réseau d'AMP

- ✓ Animation du forum AMP dont des sites Natura 2000
- ✓ Mise en place d'échanges régionaux : projet MAIA, soutien MedPan, projet Manche Est...
- ✓ Participation au réseau européen et mondiaux pour le compte de la France (congrès mondial AMP 2013)
- ✓ DCSMM/Tableau de bord des eaux françaises/AMP dont N2000
- ✓ Rôle des antennes